

Amour, glo



Nuova up!

Scegli nuova up! da € 129 al mese, TAN 3,99% - TAEG 6,00%

Volkswagen



ARP: Adoption d'un financement italien de l'ordre de 25 millions d'euros, en faveur de l'enseignement primaire

Actualités

par African Manager - 12/02/2020 14:53

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site. Si vous continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies.

Ok



L'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) a adopté, mercredi, la convention signée entre la Tunisie et l'Italie, pour l'obtention d'un crédit de 25 millions d'euros, destiné au financement du programme de modernisation de l'infrastructure de base et des services éducatifs dans les écoles primaires.

Ce programme visant à améliorer l'infrastructure de base et les services éducatifs dans le cycle primaire et d'un coût de financement s'élèvant à 31,5 millions d'euros, dont 6,5 millions d'euros seront fournis par la Tunisie servira à améliorer les conditions d'études dans les écoles primaires, garantir la qualité de l'enseignement et l'égalité des opportunités de la discrimination positive.

Les interventions des députés, plus de 25, ont porté sur les défaillances dont souffre le secteur de l'éducation, aux plans du manque des ressources et des équipements, de la disparité régionale et par de là, une tentative de marginalisation du secteur de l'éducation et de l'enseignement au sein des politiques de l'Etat allant jusqu'aux diktats de parties étrangères.

Certains députés ont évoqué le manque du cadre éducationnel et le problème de l'emploi dans ce secteur ainsi que l'absence de moyens de transport scolaire et la mauvaise répartition du programme des interventions, d'une manière équitable au niveau régional.

La convention du financement italien soutient les efforts déployés par la Tunisie pour généraliser l'année préparatoire à travers la mobilisation des équipements et des espaces nécessaires, l'accroissement de la couverture des écoles publiques et la contribution à la généralisation de ce service à tous les enfants âgés de cinq ans.

Ok

Ce programme a également pour objectif de fournir un espace scolaire décent, de réaménager des écoles à l'infrastructure vétuste et qui manquent des équipements nécessaires (sanitaires et autres équipements), de mettre fin à la rupture scolaire et d'assurer l'égalité des chances à tous les élèves.

Le programme concerne 260 écoles dont 240 ont été réaménagées, l'équipement de 1385 salles dans 264 écoles, la construction et l'équipement de 162 salles de classe préparatoires ainsi que de 92 restaurants scolaires, outre la création de trois systèmes expérimentaux de distribution des repas et la construction de 171 groupements sanitaires.

Ce financement sera remboursé sur une période de 25 ans avec un taux d'intérêt de 1% par an et une période de grâce de cinq ans.

Il sera remboursé sur des tranches annuelles d'une valeur de 2,5 millions d'euros pour la première tranche et 7,5 millions d'euros pour le reste, sachant que le retrait est lié à la réalisation de 60% des engagements, avec l'approbation des rapports de réalisation par un bureau d'audit indépendant dont les services seront financés par l'Italie.